

sociation nationale du rappel a déclaré, à l'unanimité, que le journal *The Nation*, l'organe des partisans de la force brutale, ne serait plus reçu dans la salle de lecture et qu'on cesserait de l'envoyer aux administrateurs de la province. Cette décision, déjà si importante sous le rapport politique, aura encore pour la *Jeune Irlande* l'inconvénient de la priver de sa principale ressource pécuniaire. Il résulte, en effet, d'une circulaire imprimée par le comité de l'association du rappel, que M. Duffy, directeur de la *Nation*, n'a pas reçu moins de neuf cent cinquante livres sterling pour l'année 1845. On assure enfin que le corps municipal de Dublin doit donner un banquet à John O'Connell, fils aîné du libérateur, pour le complimenter de la vigueur avec laquelle il a démasqué, attaqué et chassé de Conciliation-Hall le parti de la force brutale.

Les évêques et en général tout le clergé de l'Irlande se prononcent de la manière la plus énergique en faveur de M. O'Connell, ou plutôt du principe qu'il représente. L'immense majorité des laïques commence déjà à suivre leur exemple, en sorte que les hommes de la *résistance armée* se trouvent à l'heure qu'il est dans une minorité accablante pour leur espérance et même pour leur vanité. L'élection toute récente de Daniel O'Connell, comme député de Dundalk, est sous ce rapport très significative. Il a été nommé sans opposition aux cris de : Vive le rappel et vive la *Vieille-Irlande* ! Les mêmes acclamations l'ont salué partout où il a passé en revenant à Dublin. En un mot, malgré les efforts de quelques écrivains pleins de talents, et d'un assez grand nombre d'avocats, la cause de la Jeune-Irlande a reçu une échec dont elle se relèvera difficilement.

Il est sans doute fort malheureux que les *deux Irlandes* se soient ainsi violemment séparées, mais nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître avec le *Tablet* que cette scission, si déplorable qu'elle soit, n'en produira pas moins des résultats singulièrement utiles. Nul doute, en effet, que si l'accord extérieur des deux partis qui existaient au sein de l'association se fût maintenu jusqu'à la mort d'O'Connell, les chefs de la Jeune-Irlande, les hommes de la "*Nation*," ceux qui croient à la légitimité de la force brutale, n'eussent hérité du pouvoir du libérateur, et alors la guerre civile n'eût point tardé à désoler leur malheureuse patrie. Mais à présent que le principe de l'agitation pacifique, de la résistance purement et exclusivement légale vient d'être de nouveau et solennellement promulgué, on a bien moins à redouter les conséquences d'un événement qui, nous l'espérons, est encore bien loin de nous. En outre, les déclarations, des évêques et l'enthousiasme avec lequel les laïques les accueillent à peu près partout, est une leçon pour nous et pour nos adversaires. Elle apprendra au monde entier dans quelles circonstances, comment et jusqu'où des catholiques peuvent légitimement se montrer *révolutionnaires*. Il faudra en effet que les gouvernements constitutionnels soient bien aveugles s'ils ne finissent point par voir que nos *résistances* sont toujours au profit de l'ordre et jamais à celui de l'anarchie. S'ils n'avaient que des catholiques pour ennemis, ils seraient sans doute forcés de leur rendre justice ; mais chaque concession qui leur serait arrachée deviendrait pour eux un nouveau degré de longévité.

—Le parlement devait être prorogé le 24 août, la Reine qui demeure à présent à l'île de Wight, devait se rendre à Londres pour faire la prorogation en personne.

—Nos journaux français vont depuis le 2 jusqu'au 15 août. Nous y voyons que Louis-Philippe et Guizot ont de quoi se réjouir ; ils ont gagné une majorité de près de cent-vingt membres. MM. de Cormenin, de Fontette, Béchar, et de Gasparin n'ont pas été réélus ; ces membres n'ont point voulu sacrifier leur conscience ni leur amour pour leur patrie à de faux principes et à une corruption qui est le choléra du ministère. M. Cormenin était assuré de son élection, mais ses deux ouvrages de *Oui* et *Non* et de *Feu ! Feu !* sous le nom de Timon, ont infligé ses amis contre lui ; il a mieux aimé les perdre et perdre son élection que de se trahir lui-même ; mais le gouvernement n'aura peut-être pas à se réjouir longtemps. Achille ne se retirera pas dans sa tente parce qu'on lui a fermé l'entrée du palais Bourbon, et si la *dotation* a une voix de plus, elle n'aura pas un pamphlet de moins.

—Lord John Russell a dit à la chambre que le duc de Wellington n'était pas d'avis qu'on abolît la peine du fouet dans l'armée, mais qu'on pouvait en diminuer le nombre de coups. Le conseil général de guerre jusqu'alors pouvait infliger deux cents coups, un conseil de guerre de régiment cent coups, et un conseil de guerre de garnison cinquante. Il était d'avis que les trois

conseils de guerre, fussent bornés à cinquante coups seulement, et on devrait de plus s'assurer de l'état de santé du condamné, de la température et autres circonstances, qui pourraient aggraver le châtement. C'est une grande diminution du châtement, à dit lord John Russell, dont le duc de Wellington veut bien gratifier l'armée ; mais la qualification serait plus généreuse si on faisait disparaître entièrement cette *infâme* punition.

—La motion annoncée par lord Beaumont au sujet des affaires de la Pologne a eu lieu le 11 août ; il a présenté cette question sous trois aspects différents. 1^o. Comme cause d'humanité ; 2^o. Comme question politique ; 3^o. Comme question de droit. Sur la question d'humanité, le noble lord a cité toutes les horreurs qui ont eu lieu en Gallicie et à Cracovie ; pour la question politique, il a dit qu'il était d'un intérêt vraiment européen de constater le nouvel état de la Pologne ; arrivant ensuite à la question de droit, il accuse l'Angleterre, garante des articles du congrès de Vienne, d'être complice de ces violations si elle ne proteste contre elles. Le duc de Wellington, tout en blâmant les mouvemens qui ont amené l'occupation de Cracovie, a déclaré que Cracovie, d'après le traité de Vienne, devait être maintenue dans son indépendance. Lord Kinaird, malgré l'heure avancée, a captivé dans un langage chaleureux l'attention de son noble auditoire, et il a flétri avec indignation la conduite atroce du gouvernement autrichien : ensuite de quoi la motion de lord Beaumont n'étant point combattue, a été adoptée à l'unanimité.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—Une retraite ecclésiastique s'est ouverte au séminaire de cette ville hier au soir (8 septembre) elle doit durer huit jours. Tous ceux de messieurs du clergé du diocèse qui ont pu se dérober aux travaux de leur ministère y assistent. Mgr. l'archevêque préside aux exercices. Le prédicateur est M. le comte de Charbonnel, du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, qui a prêché à la cathédrale dimanche dernier. *Canadien.*

FRANCE.

—On écrit d'Avignon :

« Les dames hospitalières de Saint-Joseph viennent de voir une nouvelle douleur ajoutée à celles qui depuis si longtemps les poursuivent. Leur ancienne supérieure, Marie Pierron, a terminé, à l'âge de 60 ans, une carrière dont les deux tiers avaient été consacrés au service des pauvres. Son dévouement aux malades, ses vertus remarquables parmi tant de vertus, lui avaient mérité le respect et l'affection de tous. Modèle de piété, de fermeté, de soumission, sévère aux règles de l'institution, elle avait reçu une blessure mortelle par la violation de l'asile sacré où s'était réfugiée sa jeunesse, et depuis plus d'un an, les souvenirs du 15 avril empoisonnaient son existence et abrégèrent ses jours. »

ESPAGNE.

—L'église de Tolède, en Espagne, voit se relever en ce moment un des plus précieux débris de son antiquité. On sait que les Goths, possesseurs de l'Espagne au moment de l'invasion arabe, obtinrent, en un petit nombre de villes, à Tolède, en particulier, le privilège de conserver leur culte. Quelques sanctuaires pauvres, obscurs, humiliés, perpétuèrent ainsi, sous l'administration des Maures, le culte que les victoires chrétiennes devaient plus tard restaurer partout avec tant d'éclat ; et il arriva par là que les cérémonies, le chant, le rite entier du siècle des Goths se conservèrent dans une certaine intégrité jusqu'à l'époque de la délivrance. Le célèbre Nimenès, archevêque de Tolède, mit tous ses soins, au quinzième siècle, à recueillir et à raviver ces vénérables traditions. Mais, depuis lui, le cours de ses ravages, et le rite *mozarabe*, tel est son nom, était sur le point de périr, lorsqu'une décision du gouvernement espagnol vint de rouvrir, dans la cathédrale de Tolède, la chapelle qui lui était anciennement consacrée.

BAVIÈRE.

—Le 12 juillet, l'église de la cour, dédiée à saint Gaëtan, à Munich, a donné aux fidèles catholiques de cette capitale l'édifiant spectacle de l'abjuration des erreurs protestantes par quatre personnes qui ont prononcé avec une profonde émotion la profession de foi du saint concile de Trente. Le docteur Wiser, prédicateur de la cour, prononça à cette occasion un discours qui émut les neophytes non moins vivement que la nombreuse assistance.

—Sur les instances répétées de la corporation municipale de Donaworth, l'administration de l'hôpital de cette ville a été remise aux mains des sœurs de la Charité. Trois de ces vénérables sœurs en ont déjà pris possession.

INDE.

—Les catholiques anglais et irlandais congédiés des troupes de Gwalior en 1844, ont formé dans la vallée de Dhara-Dhoo, près des monts Himalaya, à Esaipore, une colonie agricole qui promet d'heureux fruits pour la vraie foi dans ces contrées. Après avoir lutté contre tous les obstacles pendant dix-huit mois, les colons, soutenus, encouragés par le P. Félix et par le P. Lawrence, qui partageaient toutes leurs misères, vont maintenant obtenir les résultats de leur efforts et de leur résignation chrétienne. Mgr. Bor-